



Déclaration liminaire
au Comité Technique Local
du 19 octobre 2018



Évreux, le 19 octobre 2018

Monsieur le président,

Nous sommes réunis aujourd'hui en seconde convocation concernant votre projet de transfert des cellules CSP au PCR. Force est de constater que le président du CTL a changé mais la méthode non !

Aucun document complémentaire, aucun amendement, à ce sujet malgré nos demandes d'un examen par le CHSCT et d'un dossier d'impact.

Vous semblez considérer d'emblée qu'il ne s'agit pas d'un projet important et qu'il n'aura pas d'incidence sur les conditions de travail. Allez donc interroger les agents concernés par ces restructurations !

Vous ne faites même pas l'effort de réaliser le dossier demandé par la centrale et qui doit permettre de déterminer l'importance du projet.

Mieux encore, nous avons largement fait valoir le fait que les données chiffrées avancées dans votre projet étaient fausses pour certaines et ne reposaient sur rien pour d'autres, pourtant vous n'avez rien modifié ni rectifié ou expliqué.

Quelle belle conception du dialogue social. Quelle belle preuve de considération à l'égard des personnels et de leurs représentants ! Comment peut-on faire un travail sérieux de cette manière ?

Solidaires Finances publiques dénonce avec force cette manière de faire et vous demande d'y remédier à l'avenir pour le bon fonctionnement de cette instance.

Quant à l'examen des ponts naturels de 2019, Solidaires Finances Publiques rappelle qu'il est opposé à cette manière d'imposer des jours de congés non choisis et vous demande par conséquent d'accorder des autorisations d'absences au personnel sur ces journées.

En questions diverses, Solidaires Finances publiques prend acte de votre engagement de porter à l'ordre du jour du CTL du 15 novembre le point demandé sur le déménagement de la trésorerie de Vernon.

Nous aimerions également un point très précis sur les opérations de fermetures des trésoreries de Thiberville, La Saussaye et Vexin sur Epte, ainsi que des précisions sur le transfert effectif des missions, des charges et des effectifs puisque semble-t-il cela a changé depuis le vote du CTL.

Enfin lors du dernier comité technique, vous nous avez indiqué qu'éventuellement une mutualisation des moyens des administrations au sein de la cité administrative pourrait être envisagée. En effet, je vous cite « l'organisation en cité administrative peut permettre certaines synergies ». Et vous citez en exemple le service courrier...

Est-ce un hasard monsieur le directeur ? Des bruits de couloir laissent même entendre que la mise en commun des services courrier des administrations de la Cité administrative et de la préfecture serait imminente à savoir janvier 2019.

Laissez-moi vous faire part de notre étonnement voire notre agacement ... Vous auriez très bien pu nous annoncer directement la réalité de la situation au lieu de nous laisser entendre que cela pourrait se produire dans un avenir qui ne semblait pas si proche.

Qu'en est-il donc à ce stade ?

Solidaires Finances Publiques avait souhaité, lors de la première instance sous votre présidence, que le dialogue social soit constructif et emprunt d'un respect mutuel, cela semble plutôt mal parti, il est donc temps d'y remédier.

Nous exigeons dès maintenant et à l'avenir la plus grande transparence sur l'ensemble des projets qui concernent notre direction parce c'est bien la moindre des choses et vous le devez bien aux agents qui sont si malmenés dans notre administration !

A ce propos, vous avez sûrement une annonce à nous faire, connaissez-vous le nombre de suppressions d'emploi que le département devra encore absorber en 2019 ?

Les élus Solidaires Finances Publiques au CTL.